

fer à l'exécution de son dessein. Mais Mr son Pere, qui vivoit encore, la pressoit cependant de se remarier, jusques-là qu'il la menaça à bon escient de la desheriter si elle ne luy obeyffoit: comme elle veit que son Pere parloit à bon escient, & qu'à faute d'yfer de quelque cōdescendance elle se mettoit en danger de ruiner tout son pieux dessein; elle prit resolution de feindre qu'elle vouloit se remarier, & par ce moyen se remit en la bonne grace de son Pere, qui sur ces entrefaictes passa de cette vie à l'autre. Lors sans differer, ayant partagé son bien avec sa sœur, elle vint à Paris en Januier, & là ayant conféré de son entreprise avec plusieurs saints & doctes personages qui l'approuerent, s'en alla à Tours, où il y auoit vne Vrfuline de sa cognoissance fort vertueuse & tres-zelée, qui depuis long-temps soupiroit apres la Nouvelle France. Il n'est pas croyable comme elle fut bien receuë de Monseigneur l'Illustissime & Reuerendissime Archeuefque de Tours qu'elle alla saluer, & luy declara naïfvement tout son [21] dessein. Ce venerable Prelat tres-affectionné au salut des Ames, admirant le courage & la vertu de cette Dame, & luy ayant fait paroistre les grandes affections qu'il auoit pour les missions de la Nouvelle France, luy promit tout le secours & l'assistance qui dépendoit de luy? Les Vrfulines d'autre part la receurent à bras ouuerts, & passant par dessus mille difficultez, luy accorderent la Religieuse qu'elle demandoit, & pour compagne luy dōnerent vne autre Religieuse pleine de courage & de vertu, fille de Monsieur de Sauoniere, Seigneur de la Troche & de Saint Germain en Anjou, qui ayant de premier abord resisté à ce choix qu'on auoit fait de sa fille pour ce dessein, y dōna par